

# **16/01 Les organisations patronales en désaccord avec la Communauté d'agglomération d'Angoulême sur la CFE**

vendredi 17 janvier 2014, par [lpe](#)

Les organisations patronales CGPME, UPA et Union Patronale de la Charente ainsi que les Syndicats professionnels Fédération départementale du Bâtiment et CAPEB ont à nouveau rencontré les élus de la Communauté d'agglomération Grand Angoulême, afin de finaliser les discussions entamées le 28 Novembre 2013 dans le cadre des augmentations de la CFE subies par les entreprises assujetties à la base minimum.

Après avoir trouvé un terrain d'accord sur la CFE 2013, les organisations patronales et les services de Grand Angoulême se sont réunis le 6 janvier 2014 pour évoquer les bases de la CFE 2014.

Au cours de cette réunion de travail, les échanges constructifs avaient abouti à un accord de principe de l'ensemble des parties, les organisations patronales ayant consenti à une augmentation des bases acceptable tout en demandant aux élus un effort sur le budget de fonctionnement du Grand Angoulême de l'ordre de 1% seulement.

Or, les éléments qui viennent de leur être transmis, après validation par le bureau communautaire, ne correspondent en rien aux accords de principe, pris lors de cette réunion.

Les organisations patronales ne peuvent que constater et regretter l'absence d'écoute de la collectivité. Ne pouvant accepter, dans un contexte économique particulièrement difficile un surcoût de plus d'1 million € qui serait supporté essentiellement par les petites entreprises, les organisations patronales, dans leur ensemble, s'opposent aux décisions du conseil communautaire.